

COMMUNIQUE DE PRESSE

Première étude sur la fréquentation touristique des camping-cars

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a réalisé une étude sur la fréquentation touristique des autocaravanes (appellation officielle des camping-cars et fourgons aménagés) sur son territoire. Le manque d'information sur les habitudes et les attentes des usagers constitue en effet un frein à la **bonne organisation leur accueil**, une question prise en compte dans tous les documents de planification communautaire (schéma de cohérence territorial, plan de déplacements urbains et plan plage territorial).

Cette étude s'est déroulée sur six mois, de mars à août 2018. Elle avait pour objectifs de constituer un inventaire des équipements, mesurer la fréquentation des aires de stationnement municipales ainsi que l'ampleur du stationnement sauvage, et recueillir les attentes des usagers (127 personnes enquêtées).

Diagnostic de l'offre d'accueil : **l'agglomération comptabilise 20 aires d'accueil, de services et de stationnement pour une capacité totale évaluée à 512 emplacements.** Le remplissage moyen sur l'ensemble des aires est de 264 véhicules par jour en juillet et août. À titre de comparaison, les Sables d'Olonne comptent 5 aires pour 231 emplacements et Rochefort 11 aires pour 185 emplacements. Certains usagers ont le sentiment que le prix n'est pas toujours en adéquation avec l'offre d'accueil, les aires ressemblant souvent à des parkings ou les équipements sont parfois vétustes ou insuffisants. Néanmoins, les usagers se disent satisfaits et apprécient particulièrement le territoire et ses atouts naturels.

Ils dépensent en moyenne entre 20 et 50 euros pendant leurs séjours dans les commerces de proximité (90% des usagers). Pour se déplacer, ils parcourent moins de 5km et sont 65% à utiliser un autre mode de déplacement. Le vélo est particulièrement usité car 50% des camping-caristes en ont un. Cette offre d'accueil va être renforcée avec la création d'une nouvelle aire dédiée aux camping-cars à Saint-Palais-sur-Mer (23 emplacements). Elle est également complétée par les acteurs privés (hôtellerie de plein air) qui sont équipés pour accueillir les autocaravanes.

Étude de fréquentation : la fréquentation est très importante lors des week-ends de ponts hors saison et en haute saison. L'aire du Corsaire, située sur la commune de Les Mathes-La Palmyre, multiplie ainsi par quatre sa fréquentation entre mai et août. Les secteurs les plus fréquentés sont l'aire urbaine de l'agglomération et le massif de la Coubre. À l'inverse, l'estuaire de la Gironde et les communes rétro-littorales ne sont pas très attractives pour ce public. De plus, les aménagements pour accueillir les camping-caristes y sont limités.

Stationnement sauvage : **44 zones de stationnement sauvage ont été identifiées.** Le nombre de véhicules en stationnement illégal est difficilement quantifiable. Toutefois, une forte concentration de véhicules est observée aux abords des plages et sur les communes estuariennes. La contre-allée de la Grande Côte comptabilise à elle seule une cinquantaine de camping-cars en août (sortie terrain le 18 août 2018) : les véhicules y stationnent la nuit et restent sur le site pendant des dizaines de jours. **Cette pratique ne peut pas être imputée à l'absence d'offre sur le territoire car les aires municipales sont remplies à environ 50% sur la même période.** Les usagers qui stationnent dans les milieux naturels mettent en avant le calme, le cadre paysager et l'absence de tarification. Cette pratique a toutefois des conséquences néfastes. Les véhicules ventouse aux gabarits parfois importants entraînent des difficultés de stationnement. L'utilisation de gaz et de barbecue accroît les risques de feux de forêt. Les vidanges sauvages des eaux usées traitées (utilisant des produits chimiques) peuvent dégrader la qualité de l'environnement, utilisé comme sanitaire. La présence des camping-cars dérange également la faune sauvage, accroît le piétinement de la flore et la multiplication des déchets.